



Permanences : Mardi et Vendredi de 16h à 19h



Hébecourt, le 12 novembre 2013

INFORMATION

Projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement d'Amiens Métropole (P.P.B.E.)

Prévu par le décret n°2006-361 du 24 mars 2006
Etude réalisée pour le compte d'Amiens Métropole par
SOLDATA ACOUSTIC

Ce document présente, dans un premier temps, les sources de bruit concernées, le territoire étudié, les enjeux et les objectifs liés à ce plan ainsi que les conditions de son élaboration.

La réalisation du projet de PPBE s'appuie sur :

- Les éléments de diagnostic issus de la cartographie de l'environnement sonore.
- La réalisation d'un diagnostic acoustique relatif aux zones de dépassement.
- La connaissance des actions engagées et prévues en matière de réduction du bruit par Amiens Métropole, les communes et les partenaires.
- Les orientations stratégiques portées par le Plan de Déplacements Urbains (PDU), le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ...

Ce plan énonce trois objectifs principaux :

- La réduction des nuisances sonores dans les zones à enjeux et sur l'ensemble du territoire.
- La préservation de zones calmes.
- L'anticipation des enjeux acoustiques sur les projets d'aménagements du territoire.

Le projet est mis à la disposition du public pour une période de **2 mois du 12 novembre 2013 au 10 janvier 2014** au siège de l'agglomération et en mairies, avec un registre de doléances dédié.

Le Maire,
Dominique DHORNE.